



NAO 2019, la suite

Juste reconnaissance de l'investissement des salariés ?

Montrouge, le 12 février 2019

Déjà 2 réunions sur la Négociation Annuelle Obligatoire ont eu lieu, pour quel résultat ?

Globalement les propositions de la direction sont quasiment les mêmes que l'année dernière :

- Augmentations individuelles : 1.8% dont 0.3% pour les évolutions de carrières
- Un budget spécifique complémentaire de 150 k€ pour les repositionnements de salaires (salaires trop faibles, écarts hommes-femmes, ...)

La direction justifie ce positionnement par :

- La mauvaise performance de TDF en 2018.

Pour l'UNSA, il est inacceptable de faire porter la non-atteinte de l'objectif 2018 car cette mauvaise performance est uniquement de la responsabilité de la direction qui a surévalué notamment le CA de la fibre et des PAC pour 2018.

- Une proposition conforme aux enveloppes prévues dans les autres entreprises du secteur.

Pour l'UNSA, depuis quand une entreprise ne peut faire mieux que les autres ??? Si l'ensemble du secteur avait décidé une enveloppe à 0%, TDF n'aurait pas donné une juste rémunération à ses salariés ?



A noter malgré tout, que la direction de TDF a fait également les propositions suivantes :

- La prise en charge à 100 % en 2019 des frais de transport en commun sur toute la France (et pas seulement en IdF comme en 2018)
- Au regard des efforts consentis par les salariés en fin d'année 2018 afin de préserver l'EBITDA, le bonus-malus collectif pour des primes individuelles sera basé sur cet indicateur et non sur le CA. De ce fait, le coefficient sera de 102% (soit +2% sur vos primes).

NOTRE REFLEXION :

Lors de la prochaine et dernière réunion de négociation, nous espérons que la direction prendra en compte les efforts fournis par l'ensemble des salariés de TDF pour proposer une enveloppe motivante plus proche des 3%.

QUE LA DIRECTION DE TDF ACCORDE A TOUS LES SALAIRES CE QUI EST JUSTE ET EQUITABLE

Unsa ☎ 01 55 95 13 34 ou 06 08 75 62 43



@TdfUnsa

Web : tdf-unsa.org

<https://twitter.com/TdfUnsa>